

10e Congrès de l'Association Française de Science Politique

7-9 septembre 2009

Section Thématique 43 : Les « sciences » dans l'Etat : perspectives comparées

Sur quels savoirs asseoir l'institutionnalisation de la démocratie technique ?

Trois modes d'engagement des travaux sur la démocratie technique

(Version provisoire – merci de ne pas citer)

Nicolas Benvegna, CSI, Mines ParisTech

Brice Laurent, CSI, Mines ParisTech

Introduction

Depuis le début des années 1990, on a assisté à une prolifération d'expérimentations de procédures et d'outils destinés à enrichir les modes de gestion politique traditionnels en laissant davantage de place à la participation des citoyens dans l'élaboration des savoirs qui alimentent une décision. Il s'est produit un véritable foisonnement d'initiatives mettant à l'épreuve des lieux, des formats, des méthodes de débat public. En procédant par tâtonnement, en fonction de l'évolution des recherches et des retours d'expérience, certains de ces dispositifs se sont affinés et ont progressivement été intégrés au sein des arsenaux législatifs, sans que cela présage pour autant de leur intégration aux processus de décision : on peut par exemple citer le cas de la conférence de citoyens, dont le modèle s'est propagé à partir des conférences de consensus notamment popularisées par le *Danish Board of Technology*, qui est dorénavant mobilisée à de nombreux échelons et pour traiter de nombreux enjeux. En France, si le modèle de débat public mis en place par la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) n'est pas encore tout à fait stabilisé, il tend à prendre une forme particulière, notamment inspirée de l'expérience du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) québécois.

Que ce soit en Europe où en Amérique du Nord où la tradition des études sur la démocratie délibérative est établie de longue date, ce mouvement d'expérimentations est accompagné par la mobilisation d'un nombre croissant d'équipes de recherche couvrant progressivement l'ensemble de la palette disciplinaire offerte par les sciences sociales. Les travaux réalisés par ces équipes ont en retour largement participé au renouvellement des dispositifs participatifs mis à l'épreuve. De plus en plus fréquemment, des chercheurs sont associés selon des modalités diverses à la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation de procédures de débat public (c'est par exemple le cas des Commissions Particulières de Débat Public qui comptent presque systématiquement dans leur rang un universitaire plus ou moins spécialiste des questions de débat public¹). Dans tous les cas, les promoteurs de ces arènes de discussion suivent de près les travaux des universitaires qui se penchent sur ces thématiques et s'appuient parfois sur leur expérience concrète pour tisser des équivalences entre des expériences et se

¹ Loïc Blondiaux (sciences politiques) a fait partie de la CPDP sur la ligne THT Cotentin Maine, Dominique Boullier (sociologie) de celle qui a organisé le débat sur les déchets nucléaires, Sophie Allain (gestion) de celle sur la francilienne, Jean Michel Fourniau (philosophie) a expérimenté la conférence de consensus pour le compte de la CPDP Transports Vallée du Rhône et Arc Languedocien, Laurence Monnoyer Smith (infocom) expérimente des sites web pour la CPDP Seine Aval...

livrer ainsi à un travail de chercheurs ou d'essayistes². Ces travaux de recherche et contributions à la réflexion sur les dispositifs participatifs, à la fois nombreux et hétérogènes, viennent se nourrir de et nourrissent en retour la multitude d'expériences qui fleurissent depuis une quinzaine d'années en matière de débat public.

Nous nous intéressons ici aux relations qu'entretiennent les chercheurs en sciences sociales avec les acteurs qu'ils étudient, dans le cas particulier des travaux relatifs à la démocratie technique. Le questionnement se situe dans le contexte assez particulier d'interrogations posées par les études sociales des sciences (*science and technology studies*, STS). Alors que les STS ont depuis quelques années intégré le problème du politique à leurs travaux – notamment en montrant de façon convaincante que des « profanes » pouvaient participer de façon pertinente à la recherche scientifique³ – la discipline s'interroge à présent sur la nature de son intervention politique. Des travaux récents ont abordé cette interrogation en proposant des méthodes d'évaluation des dispositifs participatifs⁴ ou en suggérant que les préoccupations des STS intégraient désormais un questionnement sur les différentes formes d'expertise de leurs interventions ou de celles de leurs collègues⁵.

L'approche que nous nous proposons de suivre dans ce texte décale cette perspective. Il s'agit pour nous d'étudier, à partir de deux sites empiriques, quelques-unes des façons concrètes par lesquelles les STS, et en particulier les travaux relatifs à la démocratie technique, contribuent à mettre en forme les débats publics. Le point d'entrée choisi consiste à suivre les travaux de certains chercheurs impliqués à différents titres dans des dispositifs dits participatifs relatifs à des questions techniques, et à décrire les formes de relations avec les acteurs concernés. Loin de prétendre à l'exhaustivité, ce texte identifie trois « modes d'engagement », qui sont autant de formes d'intervention des travaux sur la démocratie technique. Un « mode d'engagement » contient une façon de mettre en forme les dispositifs participatifs, de problématiser une question mise en discussion et de donner des éléments de définition des publics concernés. Nous espérons ainsi contribuer à un ensemble de travaux en cours sur l'intervention des sciences sociales dans les dispositifs participatifs contemporains.

Nous nous appuyerons pour cela sur deux terrains distincts :

- Le premier cas d'étude concerne les conditions et les modalités de mise en discussion des nanotechnologies à Grenoble. On s'intéressera en particulier à la rédaction d'un rapport pour le compte de la communauté d'agglomération de Grenoble, la *Metro*, et l'organisation d'une série de débats publics organisés au dernier trimestre 2006 pour le compte de la *Metro* par l'association *Vivagora*. A la lumière de ces deux exemples, nous identifierons deux modes d'engagement des travaux sur la démocratie technique.
- Le second porte sur la procédure de débat public sur la maîtrise de l'énergie (MDE) organisée par l'Ademe au printemps 2007, initialement conçue comme un projet de recherche au sein d'une thèse en cours au CSI.

² George Mercadal, vice Président de la CNDP, s'intéresse par exemple de près aux travaux du CSI sur la « démocratie technique » ; Pierre Zemor, premier Président de la CPDP, a publié un ouvrage *Pour un meilleur débat public* aux Presses de Sciences Po en 2003, Gilles Laurent Rayssac, Directeur du cabinet de conseil Res Publica a publié un *Guide de la concertation locale* en 2006...

³ Les exemples les plus marquants ont trait à la recherche biomédicale (Epstein, 1996 ; Rabeharisoa et Callon, 1999)

⁴ Voir par exemple (Bucchi & Neresini, 2008).

⁵ c'est le cas de la proposition des « études sociales de l'expertise » proposée par Harry Collins et Robert Evans (Collins et Evans, 2008)

Dans le premier cas, les chercheurs en sciences sociales sont intervenus directement ou indirectement dans les débats. Dans le second cas, un des auteurs (N. Benvegna) étudie une expérience de débat qu'il a contribué à mettre en place, avec d'autres chercheurs. Ces deux exemples nous permettront de nous interroger sur le rôle que jouent les travaux sur la démocratie technique dans la mise en œuvre de processus participatifs liés à des controverses scientifiques et techniques.

La mise en discussion des nanotechnologies à Grenoble

Grenoble est devenu depuis la fin des années 1990 un centre de recherche majeur en nanosciences et nanotechnologies. Des projets de recherche sont menés par le CEA, dont certains en collaboration avec l'Université Joseph Fourier, ou avec d'autres institutions d'enseignement et de recherche. Le centre de recherche Minatec, inauguré en Juin 2006, est devenu un lieu majeur pour la recherche en nanotechnologies à l'échelle européenne.

L'activité scientifique et technique à Grenoble est fortement soutenue par les collectivités locales, en particulier la communauté métropolitaine de Grenoble – la *Metro*, dans le langage local. La *Metro* a contribué au financement de Minatec et soutient financièrement d'autres projets, notamment *Nanobio*, plateforme de coopération entre le CEA et l'Université Joseph Fourier. En janvier 2006 a été annoncé le lancement de *Clinatec*, nouveau projet du CEA consacré aux neurosciences et aux applications des nanotechnologies dans le domaine.

Les projets de recherche liés aux nanotechnologies sont contestés depuis 2000 par différents groupes. *Pièces et main d'œuvre* est devenu le plus connu d'entre eux. Constitués par seulement quelques personnes, il publie régulièrement des textes anonymes qui sont des descriptions critiques de la situation grenobloise, et en particulier de la façon dont les collectivités locales prennent les décisions relatives aux projets technologiques. Deux types de critiques sont présentes dans les textes de PMO ; le groupe dénonce les conséquences néfastes des nanotechnologies : risques de toxicités des nanoparticules, mais surtout implications éthiques des nanotechnologies. Les premiers textes du groupe commentent les textes des auteurs américains favorables aux nanotechnologies et initiateurs des programmes américains en la matière, en particulier les descriptions futuristiques de « transformation de l'humanité ». En soulignant les dangers de cette approche, PMO souligne les implications des nanotechnologies à Grenoble (*Clinatec* par exemple a fait l'objet d'un de leurs derniers textes). Le second type de critique présent dans les textes de PMO, et inséparable du premier dans la construction de leurs arguments, est lié à l'investigation de la décision publique à Grenoble. La critique principale consiste à dénoncer l'existence d'un petit groupe de personne (le *techno-gratin*) qui prend la plupart des décisions à Grenoble, sans débat préalable et sans que des choix majeurs soient discutés. Ainsi le fait de promouvoir le développement économique de l'agglomération grenobloise via des projets technologiques de grande ampleur soutenu par des financements publics est un objectif clair pour les collectivités locales de la région grenobloise, et devrait du point de vue de PMO être contesté. Les arguments de PMO peuvent être liés aux critiques décrivant le caractère antidémocratique de la politique nucléaire, ainsi qu'à celles dénonçant le rôle des marchés dans le domaine de nombreuses technologies émergentes, en particulier les biotechnologies (Laurent, 2007).

D'autres groupes anti-nanotechnologies sont actifs à Grenoble, et ont organisé plusieurs manifestations. Citons par exemple l'occupation d'une grue sur le chantier de Minatec en 2003 et la distribution à Grenoble d'un faux numéro du journal de *La Métro* annonçant l'arrêt des recherches en nanotechnologies dans la région. En juin 2006, l'inauguration de *Minatec* donne lieu à une manifestation qui, selon les organisateurs, est la première manifestation anti-nanotechnologies au monde.

Au sein de *La Metro*, la position selon laquelle développement économique et progrès technique vont de pair est largement partagée. Elle est cependant contestée par quelques voix minoritaires, en particulier l'ADES, qui critique l'utilisation de financement public pour des initiatives menées par des entreprises privées sans pour autant avoir adopté la position critique de PMO sur les nanotechnologies elles-mêmes⁶.

Face à l'existence d'une contestation grandissante, les collectivités locales et en particulier *La Métro*⁷ réagissent. En juin 2005 est organisé le *Forum Science et Démocratie*, au cours duquel scientifiques, chercheurs en sciences sociales et élus locaux expliquent ce qu'est leur vision du développement technologique pour permettre au citoyen de « se faire une idée de la situation » (selon les mots du maire de Grenoble). Par ailleurs, un rapport est commandé à l'INRA, avec pour objet de faire un état des lieux de la situation à Grenoble et de formuler des recommandations quant à la gestion démocratique des projets technologiques locaux. Pierre-Benoît Joly dirige le groupe constitué de chercheurs du domaine STS. Le rapport est remis en septembre 2005 et préconise l'organisation d'une conférence de citoyens pour formuler un avis sur l'avenir des projets liés aux nanotechnologies à Grenoble. Cette proposition n'a pas été réalisée par *La Métro*, mais la communauté d'agglomération a cependant financé une série de débats publics intitulés *Nanoviv*. Les débats ont lieu de septembre à décembre 2006, et sont organisés par l'association *Vivagora* en partenariat avec le centre grenoblois de culture scientifique, technique et industriel (CCSTI). Ouverts au public, les débats font participer différents acteurs du domaine, invités en tant que speakers, ou membre informel. *La Metro* elle-même est peu représentée, mais insiste auprès des leaders des projets scientifiques pour que ces derniers assistent aux débats. Selon *Vivagora*, ces débats ont pour objets « d'identifier les logiques d'acteurs », les oppositions entre eux, les enjeux techniques, sociaux et économiques, et finalement de formuler des recommandations pour une gestion de la technologie. Des recommandations sont effectivement écrites à la suite de la série de débats.

La Méto poursuit aujourd'hui son objectif de développement économique par le progrès technologique et n'a pas tenu compte des recommandations du rapport Joly et de *Nanoviv*. Les activistes anti-nanotechnologies n'ont pas accueilli favorablement les différentes expériences décrites ci-dessus. Les textes de PMO décrivent les auteurs du rapport *Démocratie locale et maîtrise sociale des nanotechnologies* comme des « mercenaires », financés par la *Métro* pour faire accepter des décisions déjà prises, et les débats *Nanoviv* deviennent l'opération « Vivent les nanos ». Les critiques anti-nanotechnologies se poursuivent à l'heure actuelle.

On peut donc voir les tentatives de débats comme un échec, que le succès soit mesuré en utilisant le critère des élus locaux (résoudre le problème de la contestation) ou en prenant le point de vue des intermédiaires (faire entendre des recommandations, être pris au sérieux en

⁶ Et c'est là « quelque chose qu'[ils ont] manqué » selon les mots du président de l'ADES (entretien, 17 janvier 2007).

⁷ Par l'intermédiaire d'un des conseillers.

tant qu'organisateur de débats). Les tentatives de débat ont même contribué à aggraver les oppositions entre acteurs. Les élus locaux peuvent affirmer que Grenoble est un « symbole du débat public »⁸ et peuvent mobiliser l'argument de l'utilisation du débat pour affirmer que « tout a été tenté » et que donc ceux qui protestent encore protestent contre la démocratie elle-même⁹. Pour les militants antinotechnologies, les tentatives de débat sont une preuve du cynisme des collectivités locales, qui financent des techniques destinées à assurer l'acceptabilité de décisions prises sous des critères contestables.

Deux modes d'engagement des travaux sur la démocratie technique

Deux exemples locaux

Deux modes d'intervention nous intéressent ici. Les auteurs du rapport Joly sont intervenus en tant que consultants dotés d'une forme d'expertise, c'est ainsi que la procédure de mobilisation des STS s'est faite. L'association *Vivagora* a organisé pour le compte de la communauté d'agglomération de Grenoble une série de débats publics à l'issue desquels a été diffusée une liste de recommandations.

Il s'agit de voir dans le détail des procédures d'intervention quel a été l'apport des travaux sur la démocratie technique

Un mode d'engagement par « experticisation »

La procédure de construction du rapport Joly fait agir les travaux sur la démocratie technique sur le social en « experticisant » leur intervention.

La commande du rapport par la Métro s'est faite par l'intermédiaire d'un conseiller à la Métro, Jean Caunes, lui-même dans une position très minoritaire. La seule formalisation de la procédure d'intervention est celle du contrat de recherche passé entre la Métro et l'INRA. Ce format fait que la mission attendue est celle d'un travail commissionné à des experts. Ainsi le format qui à un constat fait suivre des recommandations est central dans la procédure, à la fois dans la structure du rapport (qui, comme tout rapport d'expert, met en scène de l'activité d'expertise (cf. les descriptions faites par Hilgartner (2000))), et dans les présentations qui sont faites ensuite par PBJ au conseil de la Métro. Celles-ci cherchent à faire le lien avec la « société de la connaissance », puis mettent l'accent est mis sur les recommandations¹⁰, dont est finalement seulement retenue la proposition la plus visible, à savoir l'organisation d'une conférence de citoyens, qui apparaît immédiatement comme « trop radical » pour les acteurs locaux, y compris Jean Caunes.

Le travail des chercheurs en STS devient ainsi le fait d'une forme d'expertise à mobiliser par les acteurs politiques locaux, dont ils peuvent se servir ou non, suivant ce que la stratégie politique considère comme pertinent. Une suite de séquences est constituée (le travail des experts, puis la décision politique « éclairée » par le travail des experts), qui permet aux destinataires du rapport (les élus locaux) de disposer de la liberté de ne pas suivre ses conclusions.

⁸ Dans le blog du maire de Grenoble

⁹ La critique de la position « antidémocratique » est plus complexe: elle comprend la dénonciation de méthodes antidémocratiques (anonymat), le fait de ne pas reconnaître les mécanismes démocratiques (démocratie représentative et reconnaissance du débat public – avec l'objectif particulier de reconnaître l'unicité de la rationalité technique et économique), le fait de ne pas accepter la logique du raisonnement technico-économique.

¹⁰Présentations de PBJ au conseil de la Métro.

La position d'expertise du rapport Joly est paradoxale. D'une part il relève du travail d'experts, de spécialistes d'un domaine dont la connaissance est mobilisée pour prendre une bonne décision publique. Mais d'autre part, il ne dispose pas du bénéfice de l'expert qui consiste à se promouvoir d'une description de la réalité considérée comme objective, et par là même, neutre. En effet, le rapport ne fournit pas d'élément sur la théorisation de la science effectuée par les STS (qui justifie la possibilité – et l'intérêt- de la participation)¹¹, et les travaux sur la démocratie technique interviennent pour avancer une position considérée comme intrinsèquement bonne:

« Nous ne revendiquons donc pas une position de neutralité mais au contraire un engagement en faveur de la démocratisation des choix scientifiques et techniques qui nous a conduits à accepter cette mission. »¹² (p.3)

Les auteurs du rapport, issus des STS (qui ont précisément montré les mécanismes de construction de l'objectivité qui se prétend neutre), sont réflexifs sur leur propre choix, et n'adoptent pas la position d'autorité issue d'une connaissance présentée comme objective. En conséquence, la démarche du rapport Joly cumule ainsi les inconvénients de la position d'expertise (modèle linéaire, liberté du choix politique), sans bénéficier des avantages de la position d'expert (construction d'une forme d'objectivité neutre). L'experticisation des travaux sur la démocratie technique est ici partielle ; elle ne permet pas de bénéficier du jugement positif accordé à l'expertise de la part des élus locaux.

Le rapport Joly propose une certaine définition de l'objet de la discussion : il définit les nanotechnologies à Grenoble comme un ensemble de projets dont on peut évaluer le degré d'irréversibilités, qui définit les possibilités d'orientation des projets. Pour participer à l'action publique dans ce domaine, le rapport Joly considère que les « publics grenoblois » devraient s'attacher à présenter leurs positions particulières, leurs arguments et leurs intérêts. Ces modèles pour les nanotechnologies et la citoyenneté sont directement inspirés des travaux sur la démocratie technique mais échouent à dépasser le cadre du rapport : pour les acteurs locaux, les nanotechnologies sont soit un programme de développement économique (élus locaux), soit un programme de contrôle (opposants), et le citoyen doit reconnaître la neutralité de l'expertise (élus locaux) ou effectuer une critique sociale neutre (opposants). L'arrangement proposé dans le rapport échoue à s'étendre jusqu'aux élus locaux et les opposants, ainsi qu'au traitement des nanotechnologies en tant que problème pour l'action publique¹³.

¹¹ On peut faire l'opposition avec le rapport pour la DG recherche *Taking European Knowledge Society Seriously* qui présente clairement les STS comme un domaine scientifique à intégrer dans la construction de la « société européenne de la connaissance ».

¹² Cependant des justifications sont fournies à la promotion des processus participatifs: les exemples anglais et américains, la nécessité d'entrer dans la « société de la connaissance », et la qualité de « problème public » qui caractérisent à présent les nanotechnologies à Grenoble.

¹³ Paradoxalement, la dernière recommandation du rapport, l'organisation d'une conférence de citoyens dont la question serait « faut-il poursuivre le développement des nanotechnologies à Grenoble ? Si oui, comment ? » , suppose de faire intervenir un citoyen « neutre », tandis que le format de la question suppose de juger les nanotechnologies comme un programme. Sur cette dernière recommandation, le rapport revient à des modèles de citoyenneté et de nanotechnologies apparemment conformes aux acteurs locaux. Elle est d'ailleurs la seule recommandation discutée par les acteurs locaux, qui la considèrent non pertinente : le programme lié aux nanotechnologies ne peut être remis en cause, et le citoyen neutre apparaît clairement comme une fiction. Les chercheurs n'ont pas tiré partie de cette ambivalence des positions des acteurs locaux en revenant sur leur démarche (Joly et Kaufman, 2007).

Ni l'objet de la discussion, ni les acteurs locaux ne sont transformés, ni même, à la suite de leur intervention, les auteurs du rapport, qui n'ont pas évolué dans leurs positions. Ainsi Joly et Kaufman reviennent sur les positions adoptées dans le rapport dans un article en cours de publication (Joly et Kaufman, 2008). Ils cherchent à clarifier le lien entre STS et positions à adopter pour la participation sur les nanos (créer un « espace dialogique », des « procédures robustes »). Le retour des auteurs sur leur rapport renforce l'expertisation des sciences sociales: le papier de Joly et Kaufman justifie la position des chercheurs en STS (réflexion en termes d'irréversibilités), sans prendre en compte les spécificités du contexte local (et les différents modèles de raisonnement, ce que précisément les STS prétendent faire). Les auteurs expliquent ce qu'il faut faire pour construire un « bon » dispositif participatif et justifient donc leur échec (en particulier: un « engagement de long terme en faveur de la participation à Grenoble »). Appliquant une forme tacite de *deficit model*, Joly et Kaufman suggèrent que ni les élus locaux ni les opposants n'ont compris ce que proposaient les TDT.

Un mode d'engagement par médiation

La seconde intervention qui nous intéresse ici est celle de l'association *Vivagora*. Sa déléguée générale est journaliste scientifique; elle est invitée par un conseiller d'agglomération aux journées *Science et Démocratie* de 2005. A la suite de ce premier contact, l'association *Vivagora* reçoit une commande de la Metro pour l'organisation d'une série de débats publics sur les nanotechnologies, qui seront réalisés en collaboration avec le CCSTI (centre de culture scientifique, technique et industrielle) local. Cette série de débats est étroitement liée au rapport Joly. La succession des deux événements fait que dans l'esprit des grenoblois, il s'agit de la mise en pratique à la suite du rapport des experts. En conséquence, les élus locaux font pression sur les acteurs de l'administration scientifique locale pour que ceux-ci participent aux débats.

L'exemple de *Vivagora* fournit un exemple d'une autre d'intervention, cette fois-ci par l'intermédiaire d'une association, qui mobilise les travaux sur la démocratie technique pour mettre en forme une procédure.

Les membres fondateurs de *Vivagora*, et en particulier la déléguée générale, sont fortement influencés par les travaux sur la démocratie technique. En particulier, *Agir dans un monde incertain* (Callon et al., 2001) est un livre de référence pour l'association, qui, selon elle, est à la fois clair sur l'intérêt et sur la possibilité de l'organisation du débat public comme forum hybride. L'organisation des débats s'inspire du modèle des forums hybrides (Callon et Rip, 1992; Callon, 2003), expression citée fréquemment par l'association, et encourage une attitude réflexive des participants : chacun est invité à présenter ses intérêts dans le débat et à articuler clairement sa position. L'« exploration », l'« exposition des intérêts des acteurs », la « réunion d'acteurs bien souvent en conflit », la « délibération », la mise au jour « des intérêts et des engagements derrière les engagements » figurent parmi les objectifs de l'association, mais aussi l'« exploration des identités des acteurs », pour « produire des recommandations en commun ». Le modèle que propose *Vivagora* considère que des intérêts existent et doivent être identifiés, ce qui n'empêche pas l'association de réclamer par ailleurs la coproduction des identités sociales et techniques au cours des débats, mêlant ainsi les modèles du débat public et de co-production des savoirs (Callon, 1998) sans y voir de contradictions.

L'attachement aux travaux sur la démocratie technique conduit l'association à traduire les principes décrivant le forum hybride en un dispositif matériel de débat. L'organisation matérielle du débat *Vivagora* fait en sorte que le forum hybride soit constitué: les intervenants invités sont mélangés avec les participants, les questions viennent d'abord de la salle, et commentées ensuite par les intervenants. Parmi ceux-ci, des chercheurs en sciences sociales

sont invités, et assistent les organisateurs. L'attachement au modèle du forum hybride conduit les organisateurs à insister sur les oppositions entre les acteurs locaux (ce qui leur est reproché, notamment par les administrateurs scientifiques), à rappeler à de multiples reprises que la technique est faite de « choix ».

La rédaction des recommandations à l'issue de la série de débats publics à Grenoble a fait l'objet de controverses. Les participants aux débats (avant tout les élus et les administrateurs scientifiques) ont reproché à l'association d'avoir « rédigé elle-même les recommandations ». Les recommandations reprenaient les thèmes des travaux sur la démocratie technique:

L'objectif général de nos préconisations est de décloisonner les milieux, d'outiller la discussion publique sur les choix scientifiques et technologiques, de développer une « innovation responsable » en l'inscrivant dans un processus réflexif durable impliquant les usagers, et ce faisant, d'enrichir la démocratie technique. (recommandations Vivagora, p.3)

Quand des suggestions de participants sont reprises, elles sont associées à des propositions concrètes directement issues du rapport Joly (auquel il a été fait référence à de multiples références au cours du débat). C'est le cas par exemple du dispositif PICRI mis en œuvre au sein du conseil régional d'Ile-de-France¹⁴.

Que la conformité au modèle de l'expertise citoyenne et de la co-construction soit le fait de Vivagora elle-même ou d'elle et d'un groupe de participants, elle montre en tout cas que 1) l'intervention des travaux sur la démocratie technique dans la mise en forme de la procédure se double d'une mise en forme de ses productions, et que 2) cette seconde modalité est *forcée*, au sens où elle n'est pas produite par la procédure définie par l'association (à ce titre, que la critique soit entièrement justifiée ou non, le fait qu'elle existe de façon significative est suffisant pour montrer le point 2).

Dans le modèle initial: les travaux sur la démocratie technique définissent une procédure (celle du forum hybride) et une description du monde (des intérêts sociaux et des choix politiques). Ces éléments, une fois mobilisés par l'association, doivent permettre de construire un participant qui produira des recommandations. Mais tout se passe comme si l'association n'avait pas assez confiance dans la procédure elle-même, et ne craignait que la procédure n'entre en contradiction avec la description du monde fournie par les travaux sur la démocratie technique (si les choix politiques n'émergent pas d'eux-mêmes, si les participants se satisfont de la double délégation). La construction des recommandations n'est pas intégrée dans la procédure: elles apparaissent comme une traduction directe des travaux sur la démocratie technique sans avoir été mises en question par les participants.

Deux modes d'engagement (aux influences limitées dans l'exemple étudié)

Dans les deux cas, les arrangements construits échouent à inclure les autorités locales dans les processus qu'ils proposent. A aucun moment un discours ne peut tenir la procédure, formalisée seulement par le contrat de recherche (Joly) et la commande à Vivagora.

A un premier niveau, on peut constater que cet échec est du à la construction d'un modèle de citoyenneté incompatible avec celui que mobilisent les acteurs locaux, en même temps que d'une définition des nanotechnologies impossible à concilier avec ce que proposent les acteurs locaux (Laurent, 2007). Elus locaux et opposants se rejoignent dans leur critère d'évaluation de ce qui fait la citoyenneté : le citoyen doit reconnaître la neutralité de la décision publique fondée sur l'expertise technique, économique et politique (position des élus locaux), ou bien

¹⁴ Il s'agit de programmes de recherche collaboratifs entre acteurs universitaires et associatifs

doit s'impliquer dans une critique sociale neutre car dégagée de tout intérêt particulier (position des opposants). Au contraire, les auteurs du rapport Joly ainsi que les membres de Vivagora proposent qu'un citoyen réflexif sur ses propres intérêts discute des projets relatifs aux nanotechnologies à Grenoble.

Ce cas permet de mettre en lumière des modes d'engagement des travaux sur la démocratie technique qui dans un cas reproduisent une posture d'expertise (cf. le premier mode), dans l'autre reposent sur l'intervention d'une association qui agit comme médiateur entre des travaux universitaires et leurs mises en œuvre dans un contexte local.

L'expérimentation du débat sur la Maîtrise de l'Énergie

La constitution et la mise en marche du réseau comme opération de recherche

Nous allons à présent aborder un cas au sein duquel les travaux universitaires sur la « démocratie technique » sont directement mis en œuvre à travers la réalisation d'une expérimentation de recherche qui, dans le même temps, s'inspire et ambitionne de contribuer à la production de connaissances à la croisée des sciences politiques et des STS. Le débat sur la maîtrise de l'énergie (MDE) organisé en France au printemps 2007 nous servira ici de fil directeur¹⁵. Le cas que nous allons étudier ne nous permet pas d'avancer que le mode d'engagement par expérimentation est exclusif des autres modes précédemment évoqués : nous allons essayer de montrer qu'il en conjugue quelques caractéristiques, à différents moments et à différents degrés, et qu'il les ré-agence sous le signe d'une opération de recherche dont le but est, par l'organisation d'un débat réel, d'approfondir quelques connaissances sur la démocratie technique.

En tant que tel, un débat national sur la MDE en France, n'a pas de précédent. Malgré une première apparition dans les années 1970 liée à une préoccupation de « chasse au gaspillage » consécutive aux chocs pétroliers, le thème ne se constitue véritablement en problème public qu'à la faveur de l'intersection de la mise sur agenda de deux problèmes, le réchauffement climatique et l'épuisement à moyen terme des ressources énergétiques d'origine fossile. Il s'agit de plus d'un enjeu complexe et protéiforme, qui relève à la fois des modèles de production et des usages, qui concerne de nombreux domaines nettement distincts, et qui est de plus en France, comme la plupart des enjeux énergétiques, largement considérés comme l'affaire de cercles de spécialistes qui se sont imposés comme « propriétaires du problème.¹⁶ »

A cet égard, le débat sur la MDE sur lequel nous allons nous appuyer et qui a été organisé par l'Ademe, l'établissement public français chargé de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, peut être considéré comme une innovation d'autant plus notable que le débat est orienté vers la production de mesures d'action publique visant à lever des blocages en matière de MDE. En effet, il vise deux objectifs :

- d'une part, réaliser une exploration d'arguments et de points de vue sur le MDE, notamment afin d'identifier des secteurs d'intervention prioritaires et les principaux obstacles à une politique efficace en matière de réduction de la demande d'énergie ;

¹⁵ Voir le site <<http://www.ledebatmde.org>>

¹⁶ Gusfield, *Drinking driving and the symbolic order*, 1981

- d'autre part, d'élaborer sur la base de cette exploration des propositions d'action ou de politiques publiques visant à réduire la demande d'énergie et pouvant être reprise par les organisateurs du débat.

La réalisation d'un tel débat sur la MDE, qui ne se résume pas à un échange entre les experts traditionnellement mobilisés pour traiter ces questions, mais qui consiste en une discussion publique ouverte à tous, constitue à n'en pas douter le premier degré de la performance de ce qui est au cœur du projet sur la démocratie technique : mettre en discussion/ politique sur un espace commun, le forum hybride, des enjeux scientifiques et techniques complexes. (Callon et al., 2001, Barthe, 2006).

Pour voir en quoi l'engagement des travaux sur la démocratie technique passe par de l'expérimentation, il nous faut revenir sur la genèse du débat sur la MDE.

La procédure de débat sur la MDE : un engagement sur le mode de l'expérimentation

Le débat sur la MDE a initialement été conçu comme un projet de recherche dans le cadre de la thèse que Nicolas Benvegnu effectue au CSI et qui porte sur des expérimentations de procédures et d'outils de débat public sous la direction de Michel Callon. Le projet de thèse, à la faveur d'un partenariat avec EDF R&D prévoyait une étude de terrain sous forme d'une « expérimentation de plein air » consistant en l'organisation d'un débat « grandeur nature » portant sur des enjeux énergétiques et mobilisant quelques innovations réalisées dans le domaines des technologies de l'information et de la communication. Il s'agit donc d'apporter une contribution à la réflexion sur le fonctionnement concret de la démocratie dialogique en faisant entrer de nouveaux outils – particulièrement des outils informatiques – dans la composition et la constitution de forums hybrides.

La constitution du réseau capable de réaliser une telle expérimentation a nécessité patience et acharnement pendant de longs mois. La définition de l'expérience s'est affinée au gré des alliances qui ont été scellées pour qu'elle puisse être mise en place. Une pluralité d'acteurs se sont progressivement engagés, à des titres et de degrés différents.

L'expérimentation a initialement été préparée avec Sopinspace, une entreprise spécialisée dans l'animation de débat sur internet¹⁷. Malgré sa faible expérience (avant le débat MDE, Sopinspace n'avait véritablement animé que deux autres débats publics à la portée limitée : le débat sur la santé environnementale¹⁸ et celui sur l'implantation d'éoliennes en Atrébatie¹⁹), l'existence de cette structure et des produits commerciaux qu'elle propose a permis de mettre en avant plus que les mots et les idées du projet de thèse : des méthodes et des outils déjà mis à l'épreuve qui encapsulent une réflexion voisine de celle développée dans le projet de thèse. Le directeur de Sopinspace, Philippe Aigrain, docteur en informatique et personnalité reconnue dans l'univers du logiciel libre, conduit de longue date une réflexion sur les dispositifs participatifs. Même s'il ne peut être défini comme un chercheur académique en science politique ou en STS²⁰, il publie régulièrement des contributions écrites (livres blancs, articles, billets de blog) qui sont truffées de références aux travaux universitaires sur le débat public et qui montrent qu'il est un fin connaisseur du domaine, citant aussi bien les travaux de

¹⁷ Voir le site <http://www.sopinspace.com>

¹⁸ Le site est conservé comme archive : <http://www.debatse.org/>

¹⁹ Le site est conservé comme archive : <http://www.debat-atrebatie.org/>

²⁰ Il n'y a quasiment aucune référence directe au TDT dans la livre blanc sur la démocratie participative publié par Sopinspace. Les travaux du CSI en la matière, même s'ils sont connus des auteurs, sont ignorés.

Barber, Latour, Fourniau ou de Chateauraynaud²¹... Sa réflexion sur le débat public est par ailleurs explicitement inspirée des travaux de John Dewey et se réfère aux processus d'enquête sociale proposés par ce dernier. Lors d'un premier entretien avec lui pour un mémoire de master²², voici ce qu'il répond lorsqu'on l'interroge sur les influences théoriques de son travail (question non prévue, posée en voyant les ouvrages de Dewey figurer en bonne place dans la bibliothèque de son bureau le jour de l'entretien) :

« C'est étroitement lié à une vision de l'éducation, au pragmatisme en éducation, à la notion d'enquête créative, donc le fait de vouloir soi-même vouloir répondre à des questions, qui est à la fois la base de la création de l'individu libre dans l'éducation et la base de la création d'un public capable de faire vivre l'espace public, et donc de rappeler en permanence un gouvernement qui dérive toujours... Ce qui est fantastique chez Dewey, c'est qu'il décrit dans le détail ce qu'on a l'impression de voir comme une maladie moderne, ce qu'on décrit aujourd'hui comme l'acquisition, l'OPA du privé sur le public et la crise globale de la démocratie, Dewey, il dit : c'est naturel. Il faut en permanence des outils de rappel à l'ordre de l'espace public, de reconstruction. On essaie d'en faire ceux de notre époque et ceux de notre époque peuvent évidemment exploiter de nouveaux outils²³. »

A partir du mois de juin 2006, en nous appuyant à la fois sur le projet de thèse et les travaux accomplis dans la première année de doctorat ainsi que sur l'expérience de Sopinspace, un document d'une dizaine de pages pouvant s'assimiler au cahier des charge complet de l'expérimentation d'un débat public sur le thème de la MDE a été rédigé. Il nous restait alors à identifier des partenaires susceptibles de porter une telle opération, qui soient à la fois crédibles pour organiser un débat sur la MDE et suffisamment important pour contribuer financièrement au montage d'un projet que nous avons estimé quelques dizaines de milliers d'euros. Nous nous sommes alors prioritairement tournés vers l'Ademe et le projet de débat a trouvé un écho favorable du côté de la Direction exécutive de la Stratégie et de la Recherche représentée par François Moisan. Ce dernier avait notamment eu l'occasion de collaborer avec Michel Callon via un contrat de recherche à la fin des années 1980. Cette collaboration a contribué à incorporer au sein de l'Ademe des savoirs et des modes de pensée que F. Moisan définit comme proches « des processus de réflexion du CSI, basés sur une logique de mise en réseau Société-Technologie-Marché²⁴ » (STM). Le fait que « des gens parlent STM » dans les services de l'agence a largement contribué à ce que le projet de débat y trouve un écho favorable.

L'engagement de l'Ademe sur cette opération de recherche s'est produit sans redéfinitions majeures du projet initialement proposé : seuls quelques ajustements ont été opérés (d'un débat régional à un débat national...). L'arrivée de l'Ademe dans le dispositif a précipité une nouvelle définition des rôles de chacun dans la conduite de l'expérimentation : l'Ademe a endossé l'organisation et le financement du débat, Sopinspace a assuré la maîtrise d'œuvre, alors que l'observation du débat est revenue CSI. A cet agencement est venu s'arrimer un réseau d'une quinzaine de partenaires de nature diverse pour assurer un relais au delà des spécialistes des questions énergétiques : parmi les partenaires du débat sur la MDE, on peut trouver des associations spécialisées telles que France Nature Environnement ou Greenpeace, des associations de consommateurs (INC) ou familiales (UNAF) ou encore des organismes spécialisés dans la médiation des questions scientifiques et techniques (Cité des Sciences et de

²¹ La société Sopinspace a publié en 2007 un Livre blanc sur la démocratie participative et le débat public utilisant internet dans lequel ces références sont explicitées : <http://www.sopinspace.com/fr/livre-blanc>

²² Benvegna (N). *La prise de parole des citoyens ordinaires sur internet. Vers la constitution d'associations délibératives ?*, Mémoire de master, Université Paris I, octobre 2004.

²³ Entretien avec Philippe Aigrain, le 7 septembre 2004.

²⁴ Entretien avec François Moisan, le 20 août 2007.

l'Industrie, Palais de la Découverte)²⁵... La constitution de ce réseau visait à assurer l'ouverture et le pluralisme des discussions, afin d'éviter que se reproduise la situation du débat national sur les énergies de 2003 initié par le gouvernement : face à ce qu'ils considéraient comme un simulacre de débat, certains participants avaient choisi de le désertier en cours de route et de se doter de leur propre arène de discussion sur internet, le site vrai-debat.org.

La mise en forme du débat MDE : comment débattre et avec qui ?

L'un des apports majeurs des STS est d'avoir proposé une conception dynamique de ce que font et font faire les principes normatifs enserés au sein de dispositifs techniques. Nous nous inscrivons dans le sillage de ces travaux pour offrir une analyse des effets induits par le recours à des outils informatiques utilisés pour les besoins du débat MDE. Une telle approche doit bien entendu être étendue aux méthodes d'animation de la procédure de débat en général, car c'est à travers la combinaison des outils et de la manière dont ils sont mobilisés et animés que sont rendus effectifs les principes du débat issus des travaux sur la démocratie technique.

La procédure du débat MDE peut être envisagée comme une procédure qui hybride des éléments que l'on retrouve dans les débats publics de type CNDP et des conférences de citoyens, tout en se démarquant finalement assez nettement des deux formes.

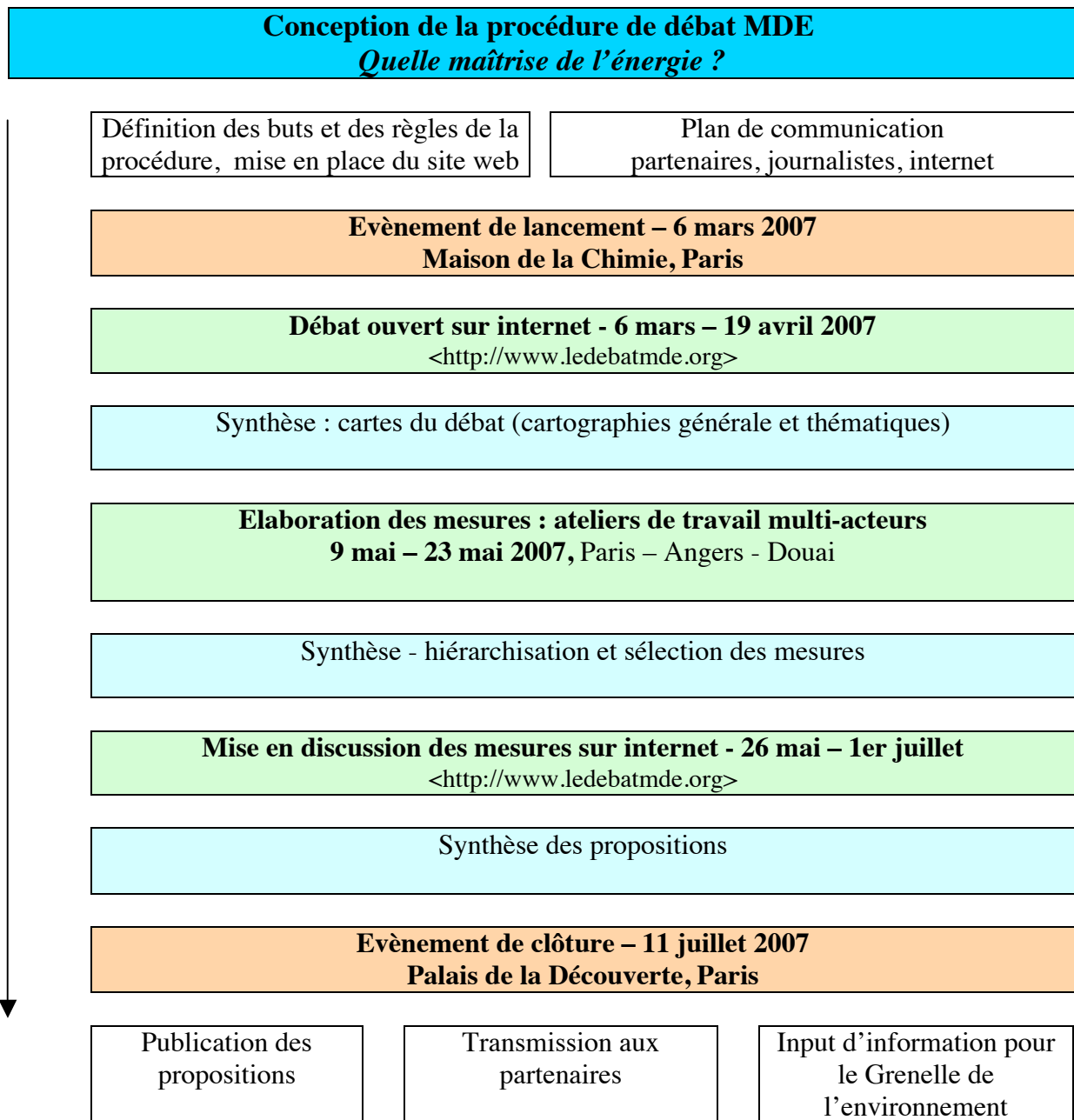
A l'instar du débat public, l'expérience du débat MDE vise à « faire le tour des arguments » : elle n'est ni un vote, ni un sondage, c'est à dire qu'elle se différencie des modes de gestion politique qui fonctionnent selon le principe un homme = une voix. Pour le dire autrement, une proposition n'est pas lestée par un impératif de représentativité statistique : ce qui compte c'est la diversité des positions exprimées dans le débat. L'équipe de Sopinspace est très attachée au glissement qu'opère la démocratie dialogique du principe de la démocratie des personnes au débat des arguments. Elle s'est en cela bien reconnue dans le propos de Michel Callon lors de l'événement de lancement du débat MDE selon lequel « un argument porté par une personne peut avoir autant de poids qu'un argument porté par mille. » Cela trouve une traduction concrète dans une première phase du débat MDE qui, dans ses intentions, est assimilable aux objectifs que se fixe un débat public organisé par la CNDP. Seul l'équipement diffère ici puisque dans le cas du débat MDE, cette première phase se tient sur le web et non à travers une série de réunions publiques. Mais les outils mis à dispositions par Sopinspace sont conformes aux attentes d'un débat qui vise à explorer une question controversée. Par exemple, le site propose une carte thématique du débat qui permet d'entrer dans les discussions par une sélection de contributions pour chaque thème, sans qu'il ne soit fait mention de leur auteur et donc du nombre d'auteurs qui ont défendu un point de vue particulier. De la même manière, les synthèses des discussions réalisées après chacune des phases étaient centrées sur les arguments et les propositions, détachés du nom du ou des contributions (une phrase telle que « la proposition du participant A a été soutenue par les participants B et C contre la position du participant D » est introuvable dans les synthèses). Cette dépersonnalisation des propositions est une des méthodes d'animation utilisée pour privilégier le débat des arguments.

²⁵ La liste complète des partenaires du débat se trouve sur la page suivante : <<http://www.ledebatmde.org/racine-processus/partenaires/>>

Mais le débat sur la MDE vise à produire des recommandations, c'est à dire ici des propositions de mesures d'action publique. C'est pourquoi le tour des arguments réalisé lors de la première phase est complété par deux autres temps forts qui se succèdent chronologiquement : des ateliers multi-acteurs qui peuvent être décrits comme une série de réunions de face à face et une mise en discussion sur internet des propositions issues de ces ateliers qui peut s'assimiler à une évaluation destinée à rendre les propositions de mesure plus robustes. L'organisation de la procédure permet de passer progressivement de prises de paroles individuelles à des propositions de politiques publiques qui s'affermissent en focalisant les discussions autour de mesure. Cela a donc conduit les initiateurs à imaginer puis à mettre en œuvre une procédure de débat méthodique qui se fonde sur leur propre réflexion et expérience du débat public. Cette procédure détermine par avance un découpage en trois phases successives réparties sur les quatre mois de l'expérience que dure l'expérience au total. Sa principale originalité tient à la recherche de complémentarités entre les différentes étapes du débat, qu'il soit prévu qu'elles se déroulent sous la forme de réunion publique ou qu'elles aient lieu sur internet. L'idée sous jacente est que les différentes phases ne s'opposent pas nécessairement et qu'une articulation raisonnée entre elles débouche sur un enrichissement des discussions : elles permettent de se livrer à des tâches de nature différente et ne correspondent pas aux mêmes moments de la délibération. La procédure peut donc être décomposée en trois phases principales : une exploration sous forme de débat ouvert sur internet, l'élaboration de mesures au sein d'ateliers de travail associant experts et citoyens ordinaires, une évaluation de ces mesures par une mise en discussion sur internet²⁶.

²⁶ Voir la description détaillée de la procédure en annexe.

Vue générale de la procédure de débat MDE



Le degré d'élaboration d'une telle procédure dont l'ambition principale tient à la production d'une série de mesures qui peuvent être proposées et faire leur chemin à l'issue du débat pourrait paraître surprenant si on omettait de préciser que le débat MDE est un débat public, auquel chacun peut à tout moment participer, qui n'incorpore pas de temps de formation relatifs à l'enjeu du débat. Dans une conférence de citoyens, il est possible d'exprimer des recommandations car le dispositif intègre un petit nombre de participants (en général une quinzaine) qui reçoivent tous une formation composée d'interventions d'experts. Or, le débat MDE poursuit un but qui dépasse la seule exploration des arguments que l'on assigne au débat public, produire des mesures, et se rapproche en cela des conférences de citoyens, mais il ne construit pas pour cela un mini public, tel que celui produit par les conférences de citoyens. Il déploie plutôt une batterie des dispositifs, tant d'animation que d'outils, qui lui permettent de viser un tel objectif : c'est par le design particulier de la procédure que les

organisateur proposent un débat ouvert à tous mais orienté vers la production de mesures qui s'appuient sur ce qui a été échangé pendant le débat à proprement parler.

L'organisateur, l'Ademe, a souhaité adresser ce débat public aux particuliers, conformément aux missions de base de l'établissement public. Au delà du fait qu'il est techniquement impossible de former les participants à partir du moment où la procédure ne limite pas drastiquement le nombre de participants, les organisateurs ont par ailleurs expliqué lors de l'événement de lancement qu'ils avaient fait le choix de structurer de manière minimale l'espace initial de débat pour que les participants puissent se livrer dans la première phase à une exploration la plus large possible des points de vue relatifs aux différents leviers d'action en matière de MDE. Du reste, l'élaboration d'une telle procédure se propose de donner la parole aux citoyens en leur primordiale qualité de citoyen ; leurs promoteurs du débat MDE voient dans l'introduction de formations une contradiction fondamentale avec les objectifs essentiels des dispositifs participatifs (qui doivent enrichir et compléter les modes de gestion politique existants), en ce que le fait de former contribuerait à leurs yeux à nourrir une certaine reproduction du « modèle de l'instruction publique²⁷ » qui distribuent les tâches *a priori* entre ceux qui savent et les autres, entre experts et simples participants.

Pour autant, ce n'est pas parce qu'ils en appellent à un public élargi, voire un grand public, que les animateurs du débat ignorent qu'ils doivent composer avec des publics qui s'éloignent parfois de la figure du citoyen universel et désintéressé. Ils reconnaissent l'existence d'intérêts constitués et de groupes concernés sur des aspects en discussion dans débat MDE et vont même jusqu'à demander dans leur animation que ceux-ci soient clairement explicités pour qu'une articulation avec d'autres positions puisse être envisagée. L'exemple qui suit permet d'illustrer sur ce point la convergence entre l'utilisation des outils et l'animation de la procédure : quelques jours seulement après le lancement du débat, les discussions ont été nettement orientées vers des enjeux de production et plus particulièrement pour assurer la promotion du nucléaire par les membres de deux associations qui ne se sont jamais présentés comme tels dans le débat sur le site et qui empêchaient la discussion de se développer en se répondant entre eux (il s'agissait des associations Sauvons le climat et AEPN, association des écologistes pour le nucléaire). L'équipe d'animation a réagi en dessinant une nouvelle zone de débat sur la carte des discussions et en fournissant l'explication suivante sur le site :

La première modification d'ampleur de la carte du débat a eu lieu. Elle fait suite à l'apparition d'un grand nombre (à l'échelle de la participation encore modeste) de messages et commentaires qui défendent le caractère nécessaire du nucléaire dans l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de G.E.S. et critiquent certaines formes d'énergies renouvelables (éolien notamment). Les questions soulevées méritent débat, et un thème spécifique a été ouvert pour que ce débat puisse avoir lieu. Le débat d'ensemble, on le rappelle porte sur la maîtrise de l'énergie et donc le volet demande plus que le volet production. La modération sera attentive à ce que les débats des autres thèmes ne soient pas envahis par cette question de la production d'électricité, aussi importante soit-elle.

Par ailleurs, on a assisté dans les 36 dernières heures à un usage des commentaires peu propice au débat. Dans certains cas, jusqu'à 10 commentaires défendant le même point de vue se sont répondus les uns aux autres sans laisser le temps à un échange contradictoire de se développer. (...) Cela vient probablement d'un manque d'expérience du débat structuré d'arguments de la part de ces contributeurs. Merci de ne plus créer ces empilages de points de vue semblables qui découragent le dialogue de points de vue

²⁷ Callon, M. Des différentes formes de démocratie technique.

divers. Si cet usage des commentaires devait se poursuivre, il serait nécessaire - comme la possibilité en est prévue dans la charte de modération - d'établir une modération a priori des commentaires.

Enfin, bien que ce ne puisse être rendu formellement obligatoire, il serait plus conforme à l'éthique du débat que les représentants d'organisations ou de groupes d'intérêt signalent leur appartenance à ceux-ci dans leurs contributions ou commentaires²⁸.

D'une expérimentation de recherche à une opération d'implication des citoyens dans la conception des politiques énergétiques

Dans le bilan final de l'opération ou dans le communiqué de presse publié après la fin de la procédure, les organisateurs rappellent l'origine du débat et insistent sur la transformation de l'expérimentation de recherche en « une opération importante d'implication des citoyens et de la société civile dans la conception des politiques énergétiques et environnementales.²⁹ » La procédure parvient à trouver son public et à le mettre en forme en le faisant intervenir qui dans les différentes arènes de discussion sans incident. Des résultats tangibles découlent du déroulement de la procédure, visibles à deux niveaux (au moins) :

- les données quantitatives de la participation

En moins de quatre mois, le site affiche 30 000 visites, jusqu'à 5 000 visiteurs uniques par mois, 435 personnes se sont identifiées, avec une bonne représentativité géographique à l'échelle du territoire, et le site a reçu 1 500 interventions écrites.

- les mesures produites

Un catalogue de trente mesures émerge de la procédure. Même si les propositions n'ont pas toutes été jugées directement recevables ou applicables (deux ont été écartées et douze méritent d'autres investigations), ou si elles ne font que peu référence à des idées nouvelles, elles constituent un résultat concret du débat que les organisateurs du débat peuvent saisir pour tenter de les orienter vers des lieux plus directement fréquentés par des décideurs politiques :

A la demande de sa présidente, L'Ademe fera à l'occasion de l'événement du 11 juillet l'annonce de la transmission des propositions issues du débat comme input d'information au Grenelle de l'environnement³⁰.

Le changement de statut de l'initiative concourt à une redistribution des cartes en cours de procédure du côté de l'Ademe. Entre l'événement d'ouverture, auquel l'Ademe ne participe que par la voix de son Directeur exécutif de la Stratégie et de la Recherche, et l'événement de clôture, initialement non prévu, pour lequel l'Ademe a remis la main à la poche³¹, et qui voit s'ajouter à François Moisan la Directrice Energie, Air, Bruit, Carole Legall, ainsi qu'un représentant de la Direction de la communication, Yves Leers, la situation est frappante. Par les effets qu'elle a produits, la procédure a en cours de route suscité l'intérêt au niveau de la Présidence de l'Ademe. Dans le cadre de la préparation du « Grenelle de l'Environnement »,

²⁸ Cartographe du débat, le 10 mars 2007 (<http://www.ledebatmde.org/archives/233>)

²⁹ <http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/bilan-general/>

³⁰ <http://www.ledebatmde.org/racine-fiche/bilan-general/>

³¹ Une équipe de journalistes a été envoyée aux quatre coins de la France pour que les internautes qui ont participé au débat puissent apporter leur témoignage lors de l'événement de clôture.

le cabinet du nouveau super Ministre de l'Ecologie a en effet signifié son intérêt à une Présidente jusqu'alors peu convaincue.

Le mode d'engagement par expérimentation a ici permis la performance de la procédure, de la question discutée et du public impliqué par la mobilisation des travaux sur la démocratie technique. La performance produit des effets paradoxaux : d'un côté, parce que la performance réussit, le débat mobilise un public intéressé, un groupe concerné qui débat de MDE, capable de se remobiliser sur internet au moment du Grenelle³² ; de l'autre, la performance ne réussit pas complètement et s'arrête aux portes de la politique institutionnelle. Quelques semaines après le débat, certains participants expriment leur doute quant à la faculté de l'Ademe à véritablement transformer l'essai en contribuant à donner vie aux mesures issues du débat³³.

Les entretiens que nous avons conduits avec des participants au débat après la fin de la procédure permettent de mieux cerner ce qui a été compris des ambitions de l'initiative, ce qui est pointé comme des dysfonctionnements de la procédure et sous quelles conditions les participants seraient prêts à s'impliquer dans une initiative similaire. Ce travail, étroitement lié à l'évaluation du débat, pose des questions et offre des perspectives sur les conditions d'ajustement des procédures de débat public : sous quelles conditions ces dernières peuvent-elles être « tendues » (Boltanski, Thévenot, 1991) ?

C'est de notre point de vue tout l'intérêt de la position que nous avons adoptée dans cette opération de recherche qui ne perd pas au moins pour le chercheur son statut d'expérimentation, malgré les transformations qu'elle a pu subir en cours d'expérience, du fait de la performance de quelques-uns des principes tirés de travaux sur le débat public. Le rôle du chercheur consiste à décrire ce qu'il a observé en étant « embarqué » dans la procédure, à en tirer des enseignements pour un retour d'expérience, et à tisser des équivalences pour rendre le cas comparable avec d'autres initiatives de débat public. L'ensemble de ces opérations sont au menu d'une thèse de doctorat.

Conclusion

Les deux terrains étudiés ici permettent certains modes d'engagement des travaux sur la démocratie technique, qui s'associent à différentes formes d'intervention par le chercheur en sciences sociales :

- Dans le cas de Grenoble, des chercheurs qui s'inscrivent dans le champ des *sciences studies* interviennent également dans la procédure au titre d'expert de la démocratie technique, pour remettre aux élus un rapport (rapport Joly) sur les conditions de mise en discussion des nanotechnologies. Leur intervention conduit à transformer leur discipline en expertise. L'exemple de Grenoble fournit un cas d'intervention d'une association mobilisant des travaux de sciences sociales pour construire une procédure de débat.
- Dans le second cas, une expérience de recherche vient se superposer à l'expérience de débat public. Le débat sur la MDE est autant une opération de recherche dont

³² Une comparaison du site de discussion du débat MDE et des forums du grenelle sur le même thème fait apparaître une redondance de pseudonymes caractéristiques.

³³ Ainsi un messages envoyé par un internaute fait état d'une « déception » causée par « l'oubli de certains sujets », et le regret que « cela n'aille pas plus loin » (i.e. jusqu'à l'action politique).

l'élaboration se fonde en partie sur une expertise académique qu'un débat à proprement parler sur le thème de la maîtrise de l'énergie. Des outils sont testés, éprouvés pour assembler un public concerné par ce thème. Le but de l'expérimentation que le chercheur contribue à faire advenir avec d'autres est de mettre à l'épreuve des théories, à travers les outils qui les incarnent, mais aussi de profiter de sa position privilégiée pour pointer les dysfonctionnements, examiner les conditions qui permettent de « tendre » l'épreuve que constitue la procédure de débat public.

Le premier cas a montré les difficultés rencontrées lors de tentatives de mise en forme par les travaux sur la démocratie technique de procédures, de problématisation d'une question et de définition d'un public. Dans le cas des nanotechnologies à Grenoble, ni la convocation des chercheurs comme experts, ni le recours à une association médiatrice n'a permis la performance des dispositifs participatifs par les travaux sur la démocratie technique. Le second cas étudié ici permet d'identifier un mode d'engagement plus complexe, et qui – dans cet exemple au moins – concourt à la mise en forme d'un dispositif participatif. Ce troisième mode, par expérimentation, propose une autre façon de concevoir le rapport aux acteurs qui sont rassemblées autour d'un objet de recherche dans un réseau hétérogène. Cela amène à reconsidérer la séparation entre travail universitaire et engagement auprès des acteurs.

Ces exemples empiriques permettent de soulever certaines questions que posent les formes d'expertise qui s'appuient sur les travaux consacrés à la démocratie technique – et plus généralement aux études sociales des sciences. Les STS ont permis de mettre en œuvre une critique de la position de l'expertise surplombante, au motif qu'elle s'appuie sur une séparation entre science et politique qui ne permet pas de traiter des problèmes technico-politiques marqués par l'incertitude. Or la discipline est aujourd'hui appelée à contribution par des acteurs publics. Le mode d'engagement qui en résulte peut – on l'a vu dans le cas de Grenoble – reproduire une posture d'expertise avec laquelle la discipline est mal à l'aise. Le second terrain d'enquête présenté ici offre une perspective autre, fondée sur un rapport aux acteurs plus complexe que la mise à distance nécessaire à une objectivation. Il s'agit là d'un mouvement pragmatique fondé sur l'expérimentation, qui s'efforce de tenir ensemble apport universitaire et pertinence politique pour les acteurs impliqués.

Bibliographie

- Bucchi (M.), Neresini (F.), "Science and public participation", *The handbook of science and technology studies*, Cambridge, MA, MIT Press, 2008, 449-472.
- Callon (M.), « Eléments pour une sociologie de la traduction », *L'Année Sociologique*, n°36, 1986, p.169-208.
- Callon (M.) « Des différentes formes de démocratie technique », *Annales des Mines : Responsabilité et Environnement*, 9, pp. 63-73.
- Callon (M.), « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du Travail*, 99/1, p.1-13.
- Callon, M., 2003, "The increasing involvement of concerned groups in R&D policies: what lessons for public powers?", in Geuna, A., AJ. Salter and WE. Steinmueller (eds), *Science and Innovation. Rethinking the rationales for funding and governance*, Cheltenham/Northampton, Edward Elgar, p.30-68.
- Callon (M.), Lascoumes (P.), Barthe (Y.), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, Coll. La couleur des idées, 2001.
- Callon (M.), Lascoumes (P.), Barthe (Y.), «Débat-controverse : la démocratie technique casse-t-elle des briques ? », *Cosmopolitiques*, (3), p.108-130.
- Collins (H.), Evans, (R.), "The Third Wave of Science Studies: Studies of Expertise and Experience", *Social Studies of Science*, 32, 2, 235-296, 2002.
- Dewey (J.), *The Public and its Problems*, (1927), Denver : Swallow Press, 1954.
- Fung (A.), « Recipes For Public Spheres : Eight Institutionnal Design Choices and Their Consequences », *The Journal of Political Philosophy* : Vol.11, N°3, 2003, pp. 338-367.
- Hacking (I.), *The Social Construction of What ?*, Cambridge, Harvard University Press, Cambridge, 1999.
- Jasanoff (S.), *States of knowledge : the co-production of science and social order*, London, Routledge, 2004.
- Latour (B.), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.
- Latour (B.), *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.
- Laurent (B.), *Engaging the public in nanotechnology? Competing visions of public engagement*, article présenté au *Center for Nanotechnology in Society*, University of California at Santa Barbara, Santa Barbara, CA, July, 16, 2007.

Laurent (B.), “Diverging convergences”, à venir dans *Innovation. The European Journal of Social Sciences*, printemps 2008.

Leach (M.), Scoones (I.), Wynne (B.) (eds.), *Science and Citizens. Globalization and the Challenge of engagement*, London, Zed Books, 2003.

Annexe : Description de la procédure de débat MDE

1^{er} acte : débat ouvert sur internet

Le premier acte a pris la forme d'un débat ouvert dont l'ambition principale était « d'identifier les domaines susceptibles de faire l'objet d'actions et, pour chacun, les obstacles à surmonter pour une action efficace de MDE³⁴. » Il s'est déroulé sur internet, sur le site web consacré au débat MDE. Ce dernier n'a en effet pas seulement été développé pour centraliser les informations relatives au processus (présentation, charte et règles de fonctionnement, diffusion des conclusions...) mais également pour être un théâtre de certaines phases de la discussion. Pour répondre aux différentes missions assignées au site, les développeurs informatiques de Sopinspace se sont appuyés sur le système de gestion de contenu distribué sous licence libre Wordpress³⁵. Ce logiciel s'est largement diffusé au cours des dernières années notamment en raison de sa facilité d'utilisation et de la possibilité de le modifier et l'enrichir en développant de petits programmes qui viennent s'ajouter à la base principale (les *plugins*). L'équipe de Sopinspace a par exemple mis au point un *plugin* permettant aux internautes d'évaluer l'intérêt des contributions.

L'espace de débat a initialement été structuré de manière minimale pour que les participants puissent se livrer dans cette phase à une exploration des points de vue relatifs aux différents leviers d'action en matière de MDE. Les organisateurs n'avaient retenu que quatre thèmes : les deux premiers, le transport et le bâtiment, apparaissent comme les principaux postes de consommation d'énergie du grand public ; les deux autres, plus prospectifs, étaient posés sous forme de questions ouvertes (Comment parvenir au facteur 4 ? et Quel modèle énergétique pour demain ?). Des fiches d'informations, préparées avant le débat par les experts de l'Ademe, n'ont été mise en ligne que pour préciser certains concepts importants parmi les thématiques retenues³⁶. Tout internaute avait donc la possibilité de prendre la parole sur un espace relativement ouvert selon deux modalités distinctes : l'intervention avec identification préalable ou le commentaire de ces interventions. Les deux types de contribution étaient modérées *a priori*.

Partant du constat qu'il n'est pas toujours aisé de suivre les échanges sur un forum de discussion en ligne (le désordre y étant favorisé par la nature distante et asynchrone des échanges), les organisateurs ont proposé une série d'outils destinés à offrir un classement et à se repérer dans la masse des interventions. Les internautes avaient tout d'abord la possibilité d'associer l'un des thèmes du débat à leurs messages, ainsi qu'une série de mots clef librement déterminée. Les animateurs du débat ont également mis à l'épreuve un outil cartographique spécialement développé pour offrir une représentation de l'évolution des discussions, Glinkr³⁷. L'élaboration progressive de la carte du débat repose sur un classement thématique opéré manuellement par un animateur du débat qui joue le rôle de cartographe. L'activité de ce dernier rend possible la mise en évidence des zones de débat les plus actives (les thèmes qui reçoivent le plus de contributions) et permet d'identifier l'émergence de nouveaux thèmes de discussion. L'utilisation d'un tel outil, qui autorise un accès direct au débat, illustre la recherche de compromis entre l'ouverture des discussions et le maintien de la lisibilité des sujets qui y sont abordés.

³⁴ <<http://www.ledebatmde.org/racine-processus/processus/>>

³⁵ <<http://wordpress.org/>>

³⁶ Voir par exemple la fiche « Savez-vous ce que signifie le facteur 4 ? » : <<http://www.ledebatmde.org/fiche-facteur-4>>

³⁷ <<http://www.glinkr.net/>>

A l'issue des sept semaines de débat de la première phase, les échanges étaient organisés autour de sept thèmes principaux (trois étant venus s'ajouter aux quatre initiaux). Pour chacun de ces thèmes, l'équipe d'animation a produit une carte détaillée accessible à partir de la carte principale. Il s'agit d'une étape clef dans l'élaboration des synthèses dans la mesure où la tâche du cartographe consistait à restituer la teneur des échanges en l'orientant vers la préparation du deuxième temps de la procédure, les ateliers de travail multi-acteurs. En d'autres termes, la première phase constituait non seulement un travail exploratoire des possibilités d'intervention pour réduire la demande d'énergie mais est également à comprendre comme une étape préparatoire de la suite de la procédure.

2° acte : Elaboration des mesures en face à face : les ateliers de travail multi-acteurs

Après le « débat cartographié sur internet », la procédure s'est poursuivie en recourant à une modalité beaucoup plus fréquente des débats publics, à savoir les discussions en face à face. Elles se sont ici tenues au sein d'ateliers thématiques qui hybrident et adaptent plusieurs caractéristiques des conférences de citoyens et des *focus groups*. Chaque atelier est consacré à un thème identifié au cours du débat sur internet : les sept ateliers visaient donc à poursuivre et approfondir les discussions en ligne pour déboucher sur des propositions écrites de mesures. Ils se sont tenus entre le 9 et le 23 mai 2007, à Paris (3), Angers (2), et Douai (2³⁸). Si le format des ateliers est générique, la méthodologie d'animation est quant à elle assez souple, en raison de la différence de nature entre les thèmes abordés. Tel qu'il était ici entendu, un atelier réunissait pendant trois heures une quinzaine de personnes, dont un animateur et un rapporteur, des experts, des représentants de partenaires du débat et un public en majorité représenté par des internautes ayant participé à la première phase de la procédure. Un atelier vise à formuler et sélectionner des mesures sur la base des aspects précédemment abordés dans le débat. Les experts, prioritairement mobilisés dans les effectifs de l'Ademe, sont intervenus dans les ateliers pour dresser un état des lieux des domaines sur lesquels ils étaient mobilisés (quel est l'état des connaissances ? une proposition a-t-elle déjà par ailleurs été formulée ? mise en œuvre ? avec quels résultats ? etc.). Les propositions de mesures les plus formalisées émanent des ateliers dont les thèmes étaient initialement les mieux problématisés et/ou les plus consensuels. Lorsqu'il s'agit de questions controversées (comme ce fut par exemple le cas pour l'atelier « Quelle part pour les différentes sources ? »), l'atelier a davantage fait place à un débat argument contre argument qu'à un travail collaboratif d'élaboration de mesures : la synthèse de telles discussions s'organise essentiellement autour de constats d'accord et de désaccord.

Dans tous les cas, l'élaboration des synthèses des ateliers a pu donner lieu à de nouveaux temps de discussion, non formellement prévus par la procédure. Tous les participants d'un atelier ont reçu par courrier électronique un premier jet du travail de restitution effectué par le rapporteur. Ce dernier demandait parfois d'opérer un tri et une sélection parmi les mesures auxquelles l'atelier avait abouti. Face à des constats de désaccord portant sur la restitution des échanges ou une incompréhension sur le processus de sélection des propositions retenues à l'issue d'un atelier, quelques participants ont parfois relancé la discussion en ouvrant un forum restreint en utilisant la fonction « répondre à tous » de leur messagerie : l'outil peut paraître fruste au regard des dispositifs sophistiqués déployés pour organiser les phases de débat sur internet. C'est donc par itérations successives, en tentant d'intégrer les remarques

³⁸ Les organisateurs ont procédé à la fusion des deux ateliers prévus à Douai en raison du faible nombre de participants.

exprimées par les personnes ayant participées aux ateliers, que les rapporteurs ont élaboré les synthèses de chaque atelier. L'agrégation de ces synthèses a permis d'établir une liste de 32 propositions.

3^{ème} acte : Mise en discussion des mesures sur internet

Le troisième et dernier temps de la procédure consistait à mettre en débat ces propositions sur internet, non seulement pour en évaluer la pertinence mais également pour en préciser les éventuelles conditions d'application. Les discussions portent sur « les conditions d'application et d'appropriation des propositions concrètes³⁹. »

La procédure prévoyait que cette phase se déroule de nouveau sur internet pour que les propositions puissent être discutées par un public qui ne se résume pas aux participants aux ateliers. Chacune des propositions étaient présentées par un texte introductif et un court paragraphe précisant le but de la discussion à mener. La principale modalité d'intervention des internautes étaient ici le commentaire de ces références : il s'agissait de s'exprimer pour amender les mesures, les préciser, les reformuler ou encore réagir aux commentaires d'autres débatteurs. Le rôle des animateurs ne s'est pas résumé à la modération des interventions : ils sont intervenus pour dynamiser la discussion, intégrer les commentaires aux propositions d'action, fusionner deux mesures finalement révélées comme convergentes dans la discussion.

³⁹ <<http://www.ledebatmde.org/racine-processus/processus/>>